

**Transports,  
Mobilité durable  
et Électrification  
des transports**

**Québec** 

## **INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2015)**

### **DIRECTION DE LA MAURICIE – CENTRE-DU-QUÉBEC**



**DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE**

**Mars 2016**



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2015)  
DIRECTION DE LA MAURICIE – CENTRE-DU-QUÉBEC

(N° de permis de recherche archéologique au Québec : 15-DUCD-07)

(N° de dossier du MTQ : 1104-14-AD03)

(N° de contrat du MTQ : 850864607)

---

Rapport présenté au :

Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du Plan Nord  
Direction de la programmation et des ressources territoriales  
Direction générale des territoires  
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Rapport présenté par :

Désirée-Emmanuelle Duchaine, consultante en archéologie  
24, rue Sainte-Ursule, app. 2  
Québec (Québec)  
G1R 4E2  
Téléphone : 418 806-4872  
Adresse de courriel : [desiree\\_duchaine@hotmail.com](mailto:desiree_duchaine@hotmail.com)

Mars 2016

## TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES .....	ii
LISTE DES TABLEAUX .....	iii
LISTE DES FIGURES .....	iv
LISTE DES PHOTOGRAPHIES .....	v
ÉQUIPE DE RÉALISATION .....	vi
1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Mandat.....	5
1.2 Cadre méthodologique .....	5
2. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE .....	9
2.1 Projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562 .....	9
2.1.1 État des connaissances en archéologie .....	9
2.1.2 Résultats .....	9
3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	37
BIBLIOGRAPHIE .....	38
ANNEXE A : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES.....	39

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Identification du projet inventorié sur le territoire de la Direction de la Mauricie – Centre-du-Québec .....	1
Tableau 2. Sites archéologiques connus dans la zone d'étude, projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562.....	12
Tableau 3. Biens culturels immobiliers inventoriés dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec dans les limites de la zone d'étude, projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562.....	13
Tableau 4. Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562.....	26

## LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Localisation générale du projet routier inventorié sur le territoire de la Direction de la Mauricie – Centre-du-Québec (MTMDET, fichier 6400.pdf [extrait]).....	3
Figure 2.	Localisation du projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562 (MTMDET) .....	17
Figure 3.	Localisation sur ortho-photo du projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562 (MTMDET).....	18
Figure 4.	Limites du projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562 (MTMDET, plan n° AA-7007-154-00-0618, feuillet 1A, 2015-07-16).....	19
Figure 5.	Limites du projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562 (MTMDET, plan n° AA-7007-154-00-0618, feuillet 2A, 2015-07-16).....	20
Figure 6.	Croquis stratigraphique de la paroi nord d’un sondage réalisé entre le chaînage 5+040 et la rive sud-ouest de la rivière Champlain.....	21
Figure 7.	Croquis stratigraphique de la paroi nord d’un sondage réalisé du côté nord de la route 138, près du chaînage 0+110.....	21
Figure 8.	Limites d’anciens bâtiments reportées sur le plan de levé (MTMDET, plan n° AA-7007-154-00-0618, feuillet 1A, 2015-07-16).....	23
Figure 9.	Limites d’anciens bâtiments reportées sur le plan de levé (MTMDET, plan n° AA-7007-154-00-0618, feuillet 2A, 2015-07-16).....	24
Figure 10.	Extrait d’une photo aérienne datant de 1964 montrant que la résidence située du côté nord de la route 138, à la hauteur du chaînage 5+000, est toujours présente (Université Laval, Base de données des photographies aériennes, 1 : 15 840, Q64541-068) .....	25

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

**Photo page couverture :** Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 4+860, vers le sud-ouest (154-00-0618-026)

Photo 1.	Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 4+860, vers le sud-ouest (154-00-0618-026) .....	27
Photo 2.	Paroi nord d'un sondage effectué dans l'emprise du côté sud de la route 138, à proximité du chaînage 4+870, vers le nord (154-00-0618-027) .....	28
Photo 3.	Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+085, vers l'ouest (154-00-0618-034).....	29
Photo 4.	Ancienne culée sud-ouest du pont, vers le sud-ouest (154-00-0618-037).....	29
Photo 5.	Vestiges d'une structure en bois observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125, vers le nord-ouest (154-00-0618-091).....	30
Photo 6.	Extrémité est de l'emprise du côté sud de la route 138, vers le sud-ouest (154-00-0618-002).....	30
Photo 7.	Emprise de la servitude localisée du côté sud de la route 138, à proximité du chaînage 0+160, vers le sud-sud-est (154-00-0618-004).....	31
Photo 8.	Paroi nord d'un sondage effectué dans l'emprise de la servitude localisée du côté sud de la route 138, à proximité du chaînage 0+160, vers le nord (154-00-0618-008).....	32
Photo 9.	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 4+980, vers le nord-est (154-00-0618-085).....	33
Photo 10.	Paroi nord d'un sondage effectué dans l'emprise du côté nord de la route 138, à proximité du chaînage 4+975, vers le nord (154-00-0618-086) .....	33
Photo 11.	Paroi nord d'un sondage effectué dans l'emprise du côté nord de la route 138, à proximité du chaînage 5+005, vers le nord (154-00-0618-069) .....	34
Photo 12.	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 0+100, vers le sud (154-00-0618-016).....	35

## **ÉQUIPE DE RÉALISATION**

### **MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS**

Direction générale des territoires

Direction de la programmation et des ressources territoriales

Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du Plan Nord

Ghislain Gagnon, archéologue chargé d'activité

### **DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE**

Désirée-Emmanuelle Duchaine, archéologue, chargée de projet et responsable de l'intervention  
(terrain et rédaction)

Isabelle Duval, technicienne-archéologue

Zocha Houle-Wierzbicki, technicienne-archéologue

Anne Sasseville, technicienne-archéologue

## 1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans l'emprise du projet de reconstruction du pont P-01562 de la route 138 situé au-dessus de la rivière Champlain, dans les limites de la municipalité de Champlain localisée sur le territoire de la Direction de la Mauricie – Centre-du-Québec du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) (tableau 1; figure 1). Les objectifs de cet inventaire étaient de vérifier la présence de sites archéologiques dans les limites de ce projet et, le cas échéant, de localiser, d'évaluer et d'identifier ceux-ci. Cette approche préventive appliquée par le MTMDET, qui s'inscrit dans le cadre de l'application de la loi sur le Patrimoine culturel, vise à protéger les ressources patrimoniales du Québec. Le rapport présente une description du mandat ainsi que les méthodes et techniques utilisées lors de la réalisation de l'intervention archéologique. Les résultats de cette dernière sont ensuite présentés, accompagnés de tableaux, de figures et de photographies. L'inventaire archéologique a été effectué entre le 17 et le 24 novembre 2015 par une équipe constituée d'une archéologue responsable de l'intervention et d'une à deux techniciennes-archéologues.

**Tableau 1.** Identification du projet inventorié sur le territoire de la Direction de la Mauricie – Centre-du-Québec

N° de projet	Localisation et description	Date de réalisation	Nombre de sondages	Résultat
154-00-0618	Municipalité de Champlain route 138, reconstruction du pont P-01562	17 au 24 novembre 2015	67	Négatif



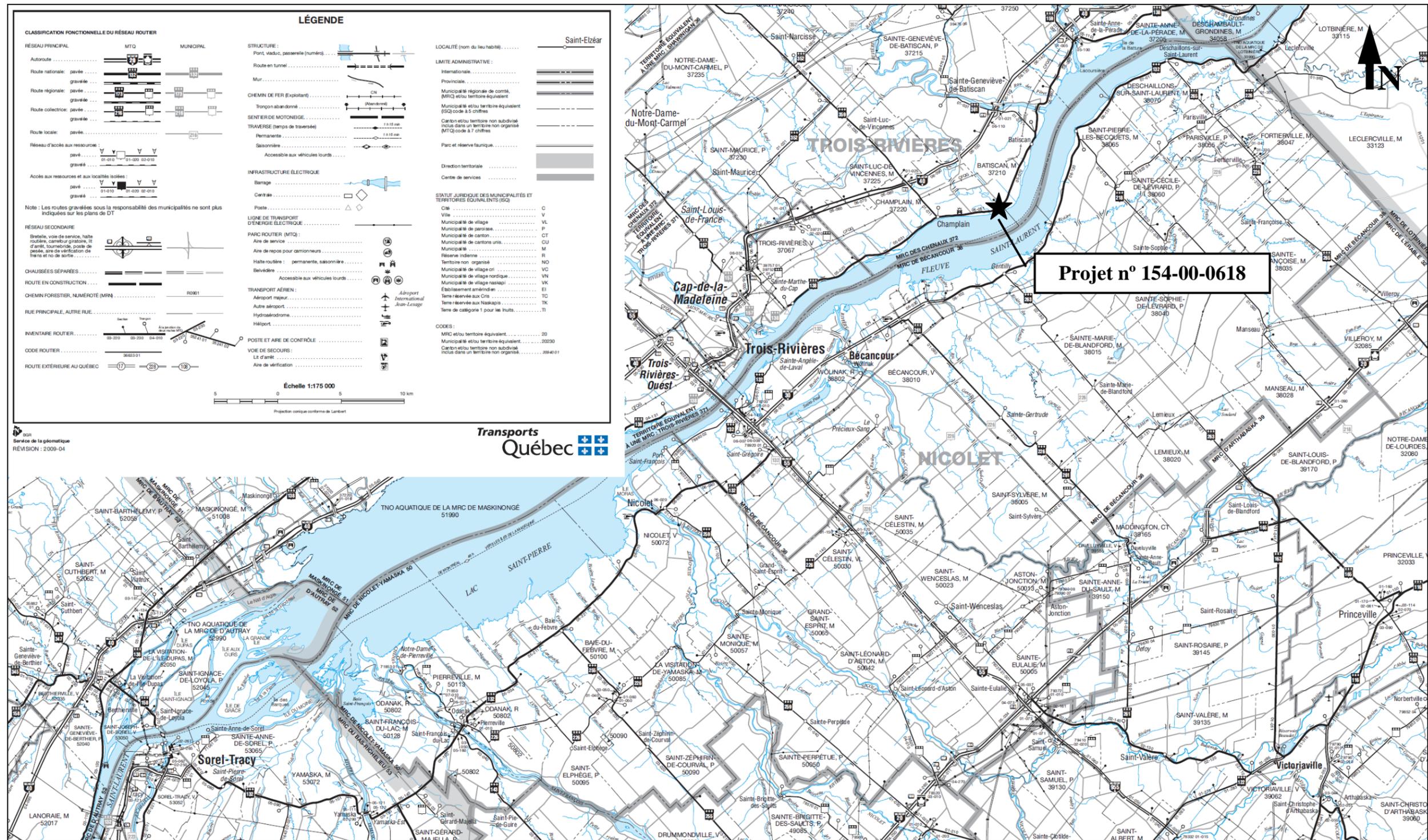


Figure 1. Localisation générale du projet routier inventorié sur le territoire de la Direction de la Mauricie – Centre-du-Québec (MTMDET, fichier 6400.pdf [extrait])



## **1.1 Mandat**

Le mandat tel que décrit au contrat est le suivant :

- Le prestataire doit effectuer les expertises archéologiques requises par le Ministère ainsi que par les lois et règlements en vigueur afin d'évaluer le potentiel archéologique présent dans les limites des projets ciblés pour les territoires gérés par la Direction de la Mauricie – Centre-du-Québec.
- Le cas échéant, le prestataire doit proposer des mesures d'intervention et de protection des données et des biens archéologiques.
- Le cas échéant, le prestataire doit effectuer les expertises requises afin de protéger les biens et les données archéologiques dans le but de réduire les impacts relatifs à la présence de patrimoine archéologique dans les limites des projets du Ministère et de réduire les impacts des projets du Ministère sur le patrimoine archéologique.
- Le prestataire doit transmettre au responsable de projet tous les biens livrables soit : un rapport d'étape pour chaque intervention sur le terrain ou lorsqu'exigé par le Ministère et un rapport de recherche par type d'expertises (inventaire et surveillance archéologiques en l'absence de site archéologique connu, fouille et surveillance archéologiques dans les limites d'un site connu, synthèse historique et étude de potentiel archéologique).

## **1.2 Cadre méthodologique**

La méthodologie employée est conforme à celle prescrite par le MTMDET :

- Effectuer, préalablement à la réalisation de toute expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la réalisation et à la localisation d'inventaires archéologiques, à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise d'un projet de construction devant être inventoriée;
- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, aux fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans un rapport de recherche archéologique;
- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à la compréhension de l'occupation humaine ancienne du contexte du projet de construction devant être inventorié;
- Effectuer un ou des inventaires archéologiques visant à vérifier la présence ou l'absence de sites préhistoriques et historiques amérindiens ainsi qu'historiques euroquébécois;

- Une inspection visuelle devra être effectuée sur l'ensemble de l'emprise d'un projet de construction, préalablement à la réalisation d'éventuels sondages exploratoires. L'objectif de l'inspection visuelle est d'identifier tous les secteurs où une intervention archéologique est praticable ou non praticable ainsi que des vestiges archéologiques qui pourraient être visibles à la surface du sol;
- Feront exception aux sondages archéologiques, les affleurements rocheux de surface, les pentes excessives, les zones humides, les cours et les plans d'eau ainsi que les aires où des enlèvements de matériaux meubles ou des bouleversements divers rendent inutile ou impossible la réalisation de sondages archéologiques;
- Les travaux d'inventaires archéologiques seront réalisés par inspections visuelles et sondages manuels systématiquement disposés, en alternance, à tous les dix ou quinze mètres, selon le contexte. Chaque puits de sondage archéologique devra couvrir une superficie minimale de 900 cm<sup>2</sup>. L'excavation de puits de sondage sera réalisée à la pelle en vérifiant minutieusement à la truelle le contenu excavé, en déstructurant le couvert végétal et organique superficiel et en atteignant le niveau de sol considéré stérile. Dans certains cas, des tranchées excavées mécaniquement peuvent également être effectuées.
- Des sondages tests devront être effectués à tous les 500 m sur la ligne de sondages centrale ou à chaque fois que le terrain présente des différences significatives ou des particularités au niveau stratigraphique. Chaque sondage test devra avoir des dimensions de 50 cm sur 50 cm et atteindre une profondeur minimale de 80 cm. Les coupes stratigraphiques des sondages tests devront être dessinées. Enfin, les coordonnées géographiques ainsi que l'altitude de chacun d'eux devront être enregistrées.
- Lorsqu'un site archéologique est découvert ou identifié au cours d'un inventaire archéologique, celui-ci doit être localisé, délimité puis, qualitativement et quantitativement évalué;
- Lorsque des biens archéologiques sont mis au jour lors de sondages ou observés en surface, des sondages supplémentaires doivent être réalisés en périphérie à une distance maximale de cinq mètres les uns des autres afin de déterminer l'étendue et de procéder à l'évaluation du site archéologique identifié;
- Les sondages supplémentaires réalisés en périphérie d'un sondage positif devront être de 50 cm sur 50 cm et être excavés à la pelle;
- Les biens archéologiques identifiés dans les sondages devront être localisés par rapport à la couche de sol de référence;
- Toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographiques nécessaires à la compréhension des biens archéologiques seront prises;
- Tous les sondages positifs devront être précisément localisés en fonction de l'arpentage existant ou sinon arpentés sur le terrain à partir d'un point de référence identifiable et tous les

sondages effectués devront être comptabilisés; sondages archéologiques positifs et négatifs différenciés;

- Dans le cas de l'implantation d'un quadrillage ou d'alignements de sondages, un plan de référence devra être préparé et joint au rapport;
- Tous les sondages archéologiques devront être obligatoirement remblayés;
- Tout aménagement, structure ou organisation de l'espace, de nature anthropique, à l'état de vestige autre qu'archéologique, devra être l'objet d'une description détaillée, d'un relevé cartographique à l'échelle du plan de construction, d'un croquis et d'un relevé photographique;
- Chaque site archéologique identifié devra être évalué en tenant compte de son intégralité physique et une description de son contexte environnemental devra être complétée;
- Le cas échéant, le prestataire devra proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans l'emprise d'un projet de construction, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques éventuellement identifiés ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux devant être effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci.

L'équipe de recherche s'est conformée à l'ensemble des exigences méthodologiques applicables en vertu des caractéristiques de l'intervention.



## **2. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE**

### **2.1 Projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562**

#### **2.1.1 État des connaissances en archéologie**

Selon le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC 2016a), six sites archéologiques sont actuellement connus dans une zone d'étude de 5 km de rayon ayant comme centre le projet visé par l'intervention archéologique (tableau 2; figure 2). Il s'agit des sites CcFb-2 à 7 qui témoignent pour la plupart d'une occupation amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 à 450 ans AA). D'autre part, la consultation du registre cartographique des sites et zones d'interventions archéologiques du Québec tenu par le MCC a révélé qu'une intervention archéologique a été réalisée dans les limites de cette même zone (Burke, Adrian et Taché, Karine 2011) (MCC 2016b). Il s'agit d'un inventaire qui a été effectué au moyen de sondages archéologiques sur sept sites situés dans les municipalités de Bécancour, Champlain, Batiscan et Ste-Anne-de-la-Pérade. Enfin, le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) indique que 47 biens culturels immobiliers sont localisés dans la zone d'étude (MCC 2016c) (tableau 3). La majorité d'entre eux correspond à des maisons inventoriées mais ne possédant pas de statut particulier.

#### **2.1.2 Résultats**

Un inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de reconstruction du pont P-01562 situé sur la route 138, au-dessus de la rivière Champlain, dans les limites de la municipalité du même nom (figures 2 et 3). L'emprise requise pour les travaux est localisée entre les chaînages 4+800 à 5+100 du côté ouest du pont et entre les chaînages 0+000 à 0+270 du côté est de ce dernier. L'emprise du projet s'étend donc sur une longueur globale de 570 m et sur une largeur variant de 39 m à 87 m, pour une superficie totale approximative de 28 000 m<sup>2</sup> (figures 4 et 5; tableau 4). Cette intervention a été réalisée entre le 17 et le 24 novembre 2015 par une équipe constituée d'une archéologue responsable de l'intervention et d'une à deux techniciennes-archéologues sous le permis de recherche archéologique n° 15-DUCD-07.

Une ligne de sondages a été effectuée de part et d'autre de la route 138. De manière générale, ces sondages ont été réalisés à tous les 15 m à l'exception des secteurs correspondant aux approches du pont où les sondages ont plutôt été effectués à tous les 10 m. Du côté sud de la route 138, entre les chaînages 4+800 et 4+880, l'emprise correspondait à un terrain plat entretenu situé en contrebas de la route où cinq sondages ont été effectués (photo 1). Ceux-ci ont permis d'observer une séquence stratigraphique correspondant à un niveau de tourbe et d'humus correspondant à un sable limoneux brun, compact et homogène, contenant des racines et quelques cailloux (ancien niveau de labour?) (0,24-0,26 m). Il reposait sur un sable limoneux brun orangé tacheté gris, compact et homogène (0,30 m) reposant à son tour sur un sable grossier brun blond meuble à moyennement compact (0,15 m) (photo 2). Entre les chaînages 4+880 et 5+040, l'emprise était limitée au fossé de drainage bordant la route 138. Entre le chaînage 5+040 et la rive sud-ouest de la rivière Champlain, l'emprise était principalement recouverte de hautes herbes et de quelques

arbres matures et accusait une légère pente vers la rivière (photo 3). Les sept sondages qui y ont été effectués ont permis d'observer une séquence stratigraphique constituée d'un sable fin limoneux gris verdâtre, compact, ne contenant pas d'inclusion (0,55 m) reposant sur un sable moyen brun blond tacheté gris, meuble et homogène, ne comportant également pas d'inclusion (0,15-0,20 m) (figure 6). Enfin, le vestige d'une ancienne culée de béton située du côté sud-ouest du pont a fait l'objet d'une description ainsi que d'un relevé photographique (photo 4). De forme rectangulaire, celle-ci mesurait 7,20 m de longueur sur 3,60 m de largeur et 3,20 m de hauteur. Elle était constituée de béton très compact de couleur gris-beige contenant des fragments de calcaire et de grès vert qui a été coulé dans un caisson fait de planches en bois de 16,50 cm de largeur (6 ½ pouces). Une plaque en acier couvrait le coin nord-est de la culée. Celle-ci mesurait 0,30 m de largeur et était fixée au moyen de vis.

Une bande de terrain étroite localisée entre la rive sud-est de la rivière Champlain et l'avenue des Quatorze-soleils, correspondant à un petit boisé recouvert d'ormes, de frênes et de hautes herbes, a également fait l'objet de quelques sondages. Par ailleurs, les vestiges en bois ont également été observés sur la rive sud-est du pont (photo 5). Ces derniers, qui se sont révélés difficiles d'accès, n'ont fait l'objet que d'un relevé photographique. Il a toutefois été possible de constater qu'il s'agissait de deux madriers posés à l'horizontale qui, bien que cachés sous la végétation, semblaient en apparence plutôt récents. Ces derniers étaient perpendiculaires à deux pieux verticaux jaillissant de l'eau. Ces pièces semblaient donc former une petite structure dont les dimensions ne concordent pas avec celles d'un quai ou d'un aménagement du genre (Brian Ross, communication personnelle, 18 mars 2016). On peut donc émettre l'hypothèse que celle-ci ait pu servir à retenir les sols de la rive en proie à l'érosion à la manière du caisson métallique observé juste derrière elle et dont l'aménagement pourrait marquer l'abandon de la structure en bois.

Entre les chaînages 0+100 à 0+270, aucun sondage n'a été réalisé puisque l'emprise était limitée au fossé de drainage bordant la route (photo 6), à l'exception d'une servitude occupée par un champ fraîchement labouré situé entre les chaînages 0+140 et 0+170 (photo 7). Trois sondages ont été effectués dans les limites de ce dernier. Ceux-ci ont permis d'observer une séquence stratigraphie constituée d'un niveau de labour correspondant à un limon sablonneux brun grisâtre, compact, contenant des graviers (0,25 m) reposant sur un limon sablonneux brun-beige jaunâtre, homogène et compact (0,45 m) (photo 8).

Du côté nord de la route, entre les chaînages 4+830 et 4+940, les quelques sondages qui ont été effectués dans les limites d'une mince bande de terrain ont permis d'observer la même séquence stratigraphique que celle observée à la même hauteur du côté sud de la route. Entre les chaînages 4+993 et 5+020, l'emprise correspondait à un terrain clôturé assez plat (photo 9). Trois des onze sondages qui y ont été effectués ont permis d'observer la présence d'un remblai qui pourrait être associé à la démolition de l'ancienne résidence qui était située dans le secteur au cours du XX<sup>e</sup> siècle (figure 8). Cette dernière était d'ailleurs toujours présente sur les lieux au milieu des années 1960 (figure 10). Observé à une profondeur d'environ 0,30 m, ce remblai très compact était principalement constitué de sable fin limoneux brun roux grisâtre contenant des morceaux de mortier et des fragments de brique rosâtre (photo 10). Entre le chaînage 5+030 et la rive nord-ouest de la rivière Champlain, l'emprise correspondait à une petite zone boisée au relief légèrement accidenté vers l'ouest. Les sondages qui y ont été effectués ont permis d'observer, sous le niveau de tourbe et d'humus correspondant à un sable brun (0,05-0,08 m), la présence d'un sable fin beige (0,56 m) reposant sur un sable beige contenant des horizons lités de sable

brun humique (plus de 0,50 m) (photo 10). Un sable fin légèrement brun un peu roux très compact (plus de 0,55 m) a également été observé par endroits.

Entre la rive nord-est de la rivière Champlain et le chaînage 0+100, l'emprise correspondait à une petite zone boisée dont la topographie s'est avérée plutôt bosselée. Quelques sondages y ont été réalisés. Ils ont permis d'observer une séquence stratigraphique constituée d'un niveau de tourbe et d'humus correspondant à un sable limoneux brun, compact, contenant des racines et des cailloux (0,15 m) reposant sur un limon sablonneux brun grisâtre, compact et homogène (0,45 m). Par ailleurs, aucun vestige associé à l'hôtel et au motel, qui étaient situés respectivement à la hauteur des chaînages 0+110 et 0+123, n'a été mis au jour (figure 9). Ces derniers auraient tous deux été détruits entre les années 1972 et 1975. À l'emplacement de l'ancien hôtel, le terrain présentait une déclivité dont la superficie atteignait au moins 49 m<sup>2</sup> (photo 12). Les six sondages qui y ont été réalisés ont permis d'observer la présence, sous le niveau de tourbe et d'humus observé précédemment (0,20 m), d'un géotextile reposant sur un remblai de sable de construction brun jaunâtre d'au moins 0,40 m d'épaisseur (figure 7).

En plus d'une inspection visuelle, 67 sondages ont été réalisés. Cependant, l'intervention n'a pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques. Selon une photographie aérienne ancienne datant de 1964, le bâtiment situé à la hauteur du chaînage 5+000, du côté nord de la route 138, était toujours présent sur les lieux à cette époque. Les plans d'archives du MTMDET suggèrent qu'il a été détruit après 1971, mais avant 1975 selon une photographie aérienne. Considérant qu'aucun sondage n'a révélé la présence de vestiges en place, nous pouvons émettre l'hypothèse que le bâtiment a été détruit après les années 1950, dans le cadre de travaux routiers réalisés à une époque où l'usage de machinerie lourde était normalisé. De plus, le bâtiment, qui avait une fonction résidentielle, datait d'une époque pour laquelle d'autres exemples demeurent en fonction encore aujourd'hui à la lumière de ce que nous révèle le Répertoire du patrimoine culturel du Québec qui compte plus d'une vingtaine de maisons inventoriées pour la seule municipalité de Champlain. En somme, ce bâtiment, qui ne revêt pas de caractère exceptionnel ou unique, ne présente pas d'intérêt du point de vue archéologique.

**Tableau 2.** Sites archéologiques connus dans la zone d'étude, projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562

Code Borden	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation	Distance du site vs projet	Référence (Source ISAQ)
CcFb-2	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA)	Indéterminée	À 10 kilomètres au nord de Champlain.	4,94 km	Martijn, Charles A. 1971a
CcFb-3	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA)	Indéterminée	À 15 kilomètres au nord-est de Champlain.	2,35 km	Martijn, Charles A. 1971a, Taché, Karine et Burke, Adrian L. 2011
CcFb-4	Historique 1608-1759 Historique 1759-1799 Historique 1800-1899 Historique 1900-1950	Religieuse	À l'ouest du village actuel de Batiscan. 340, rue Principale. Dans le site patrimonial du Vieux-Presbytère-de-Batiscan.	3,88 km	Gaumond, Michel 1990 et Fiset, Richard 1992
CcFb-5	Historique 1608-1759 Historique 1759-1799 Historique 1800-1899	Technologique	Rive nord du fleuve, au nord de Pointe-à-la-Citrouille et au sud du village de Batiscan.	3,60 km	Gaumond, Michel 1990 et Picard, Philippe 1994
CcFb-6	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA)	Indéterminée	Sur la rive est de la rivière Champlain, à environ 100 mètres de la route Picardie.	3,71 km	Taché, Karine et Burke, Adrian L. 2011; Burke, Adrian L. et Taché, Karine 2011
CcFb-7	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA)	Indéterminée	Entre la route Sainte-Marie et la rivière Champlain, immédiatement au sud du chemin de fer, au niveau de la pointe nord-est du lot cadastral	3,94 km	Taché, Karine et Burke, Adrian L. 2011; Burke, Adrian L. et Taché, Karine 2011

**Tableau 3.** Biens culturels immobiliers inventoriés dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec dans les limites de la zone d'étude, projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562

Bien culturel	Statut	Année de construction	Localisation
Station d'essence	Inventorié	Inconnue	975, rue Notre-Dame, Champlain
Église de Notre-Dame-de-la-Visitation	Immeuble patrimonial	1878-1879	989, rue Notre-Dame, Champlain
Presbytère de Notre-Dame-de-la-Visitation	Inventorié	Inconnue	989, rue Notre-Dame, Champlain
Cimetière de Notre-Dame-de-la-Visitation	Inventorié	Inconnue	Rue Notre-Dame, Champlain
Résidence du Bon-Pasteur	Immeuble patrimonial	1882-1883	982, rue Notre-Dame, Champlain
Charnier	Inventorié	Inconnue	Rue Notre-Dame, Champlain
Écurie	Inventorié	Inconnue	Rue Notre-Dame, Champlain
Grotte de Notre-Dame-de-Lourdes	Inventorié	Inconnue	Rue Notre-Dame, Champlain
Maison du forgeron Marchand	Inventorié	Inconnue	1442, rue Notre-Dame, Champlain
Maison du sacristain	Inventorié	Inconnue	Rue Notre-Dame, Champlain
Maison Dufresne	Inventorié	Inconnue	1311, Rue Notre-Dame, Champlain
1387, rue Notre-Dame	Inventorié	Inconnue	1387, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Bernard	Inventorié	Inconnue	102, boulevard de la Visitation, Champlain
Maison Brousseau	Inventorié	Inconnue	1182, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Gaucher	Inventorié	Inconnue	1045, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Harvey	Inventorié	Inconnue	996, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Héroux	Inventorié	Inconnue	868, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Jollette	Inventorié	1900-1920	1215, rue Notre-Dame, Champlain

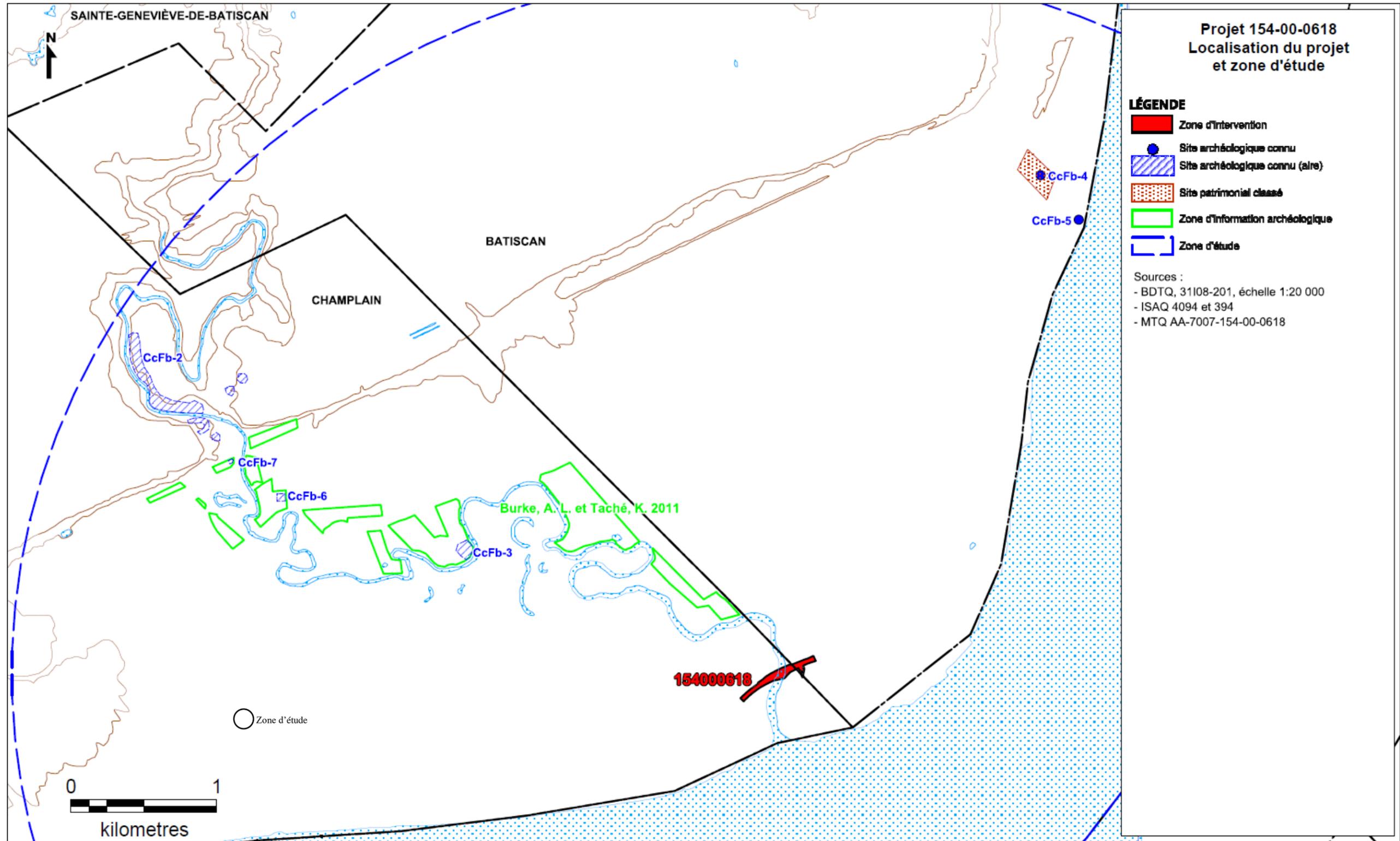
**Tableau 3.** Biens culturels immobiliers inventoriés dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec dans les limites de la zone d'étude, projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562 (suite)

Bien culturel	Statut	Année de construction	Localisation
Maison Laganière	Inventorié	Inconnue	515, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Lamothe	Inventorié	Inconnue	872, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Leblanc	Inventorié	Inconnue	944, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Lemelin	Inventorié	Inconnue	1001, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Letarte	Inventorié	Inconnue	259, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Majeau	Inventorié	Inconnue	103, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Marchand	Inventorié	Inconnue	741, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Massicotte	Inventorié	1855	979, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Morissette	Inventorié	Inconnue	1015, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Querry	Inventorié	Inconnue	906, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Redman	Inventorié	Inconnue	1114, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Saint-Louis	Inventorié	Inconnue	504, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Simon	Inventorié	Inconnue	823, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Toupin	Inventorié	Inconnue	151, rue Notre-Dame, Champlain
Maison Vézina	Inventorié	Inconnue	988, rue Notre-Dame, Champlain
Manoir Antic	Inventorié	Inconnue	1073, rue Notre-Dame, Champlain
Site patrimonial du Vieux-presbytère-de-Batiscan	Site patrimonial	1816	340, rue Principale, Batiscan
Ancien bureau d'enregistrement	Inventorié	Inconnue	181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan

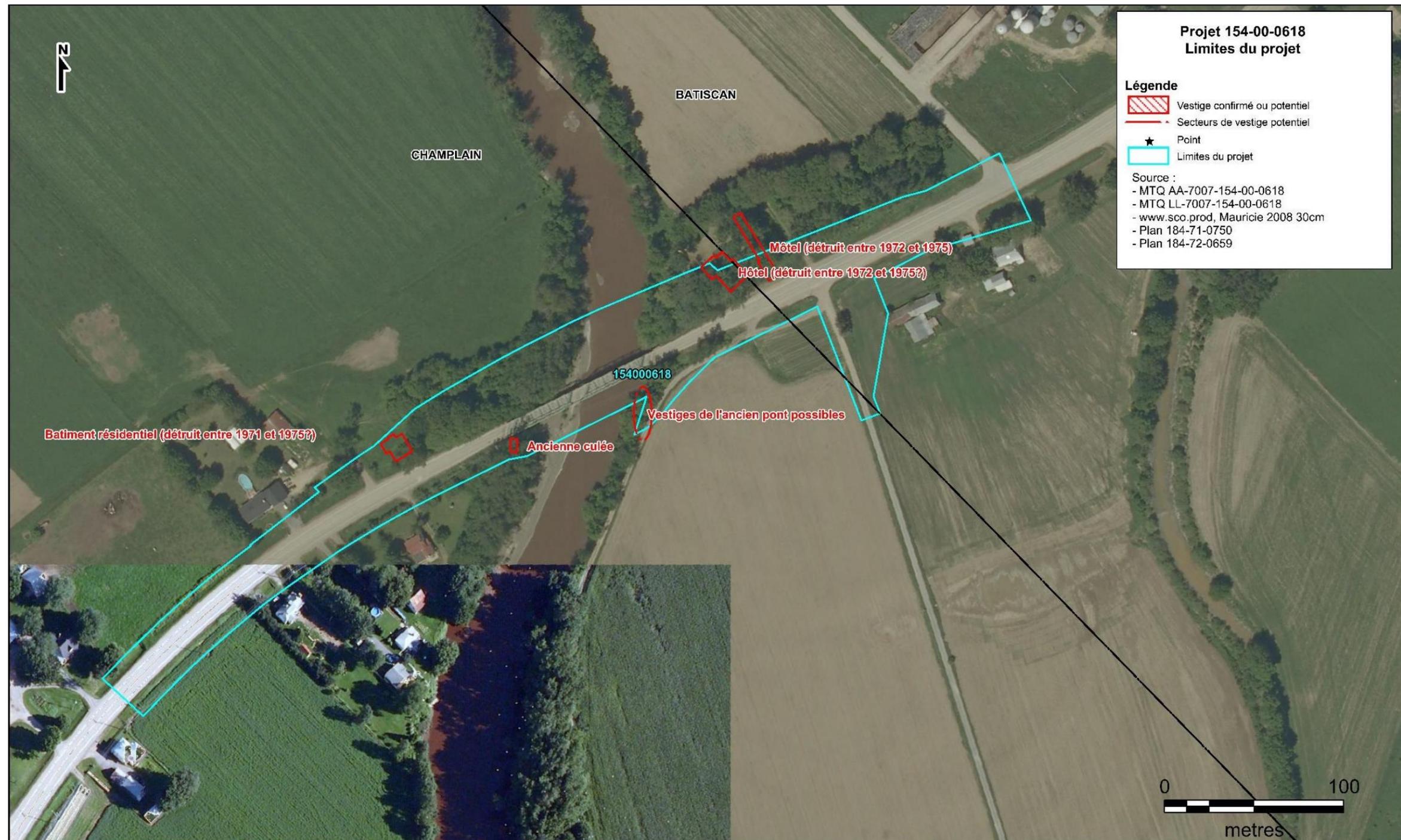
**Tableau 3.** Biens culturels immobiliers inventoriés dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec dans les limites de la zone d'étude, projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562 (suite)

Bien culturel	Statut	Année de construction	Localisation
Église Saint-François-Xavier	Inventorié	Inconnue	Près de 701, rue Principale, Batiscan
Maison Brunelle	Inventorié	Inconnue	570, rue Principale, Batiscan
Maison Dussault	Inventorié	1852	155, rue Principale, Batiscan
Maison Gauthier	Inventorié	Inconnue	185, rue Principale, Batiscan
Maison Henaire	Inventorié	1890	85, rue Principale, Batiscan
Maison Labissonnière	Inventorié	Inconnue	401, rue Principale, Batiscan
Maison Leblanc	Inventorié	Inconnue	641, rue Principale, Batiscan
Maison Lehouillier	Inventorié	Inconnue	721, rue Principale, Batiscan
Maison Léveillé	Inventorié	1896	650, rue Principale, Batiscan
Maison Marchand	Inventorié	Inconnue	45, rang de Picardie, Batiscan
Maison Normandin	Inventorié	Inconnue	351, rue Principale, Batiscan





**Figure 2.** Localisation du projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562 (MTMDET)



**Figure 3.** Localisation sur ortho-photo du projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562 (MTMDET)

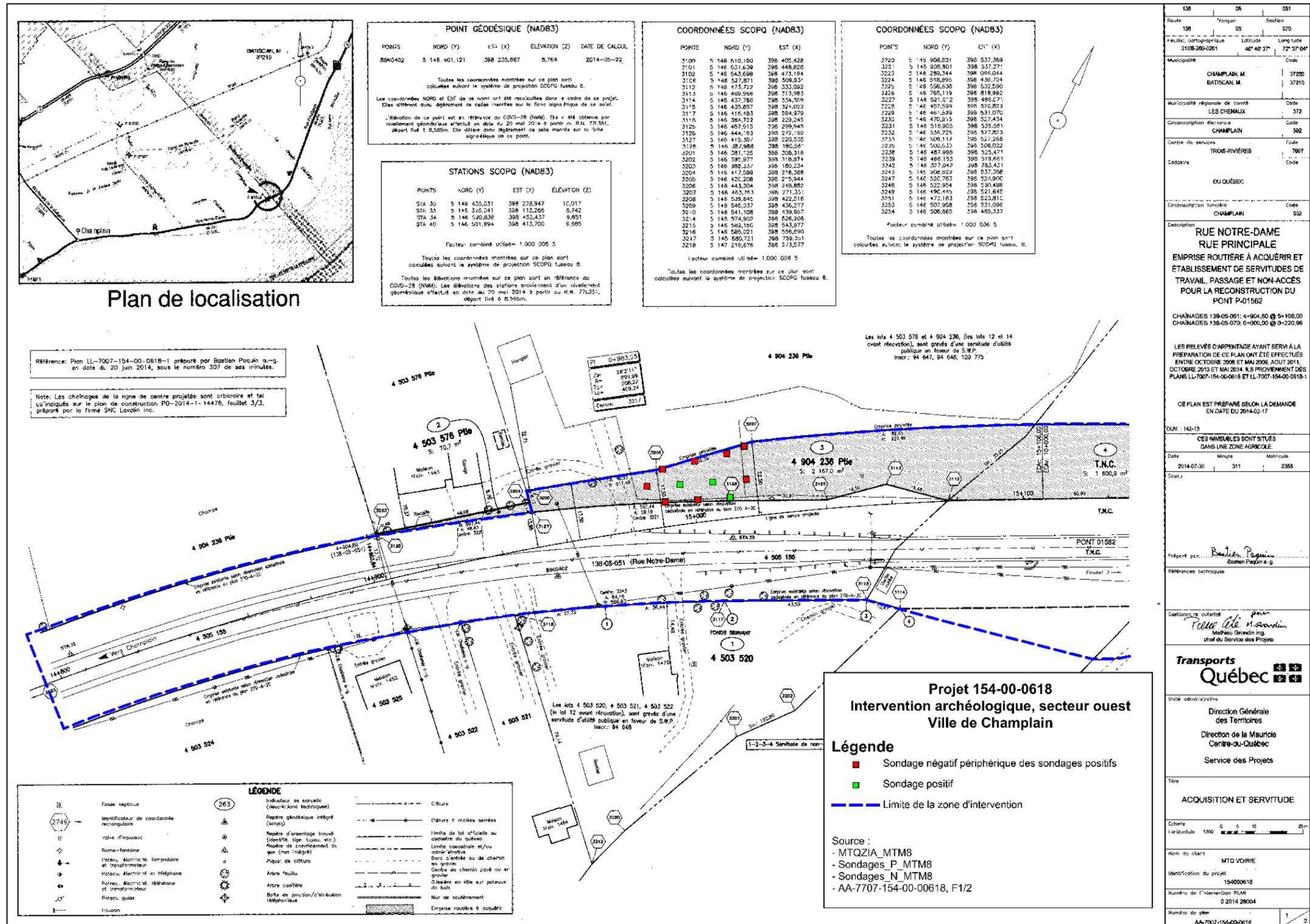
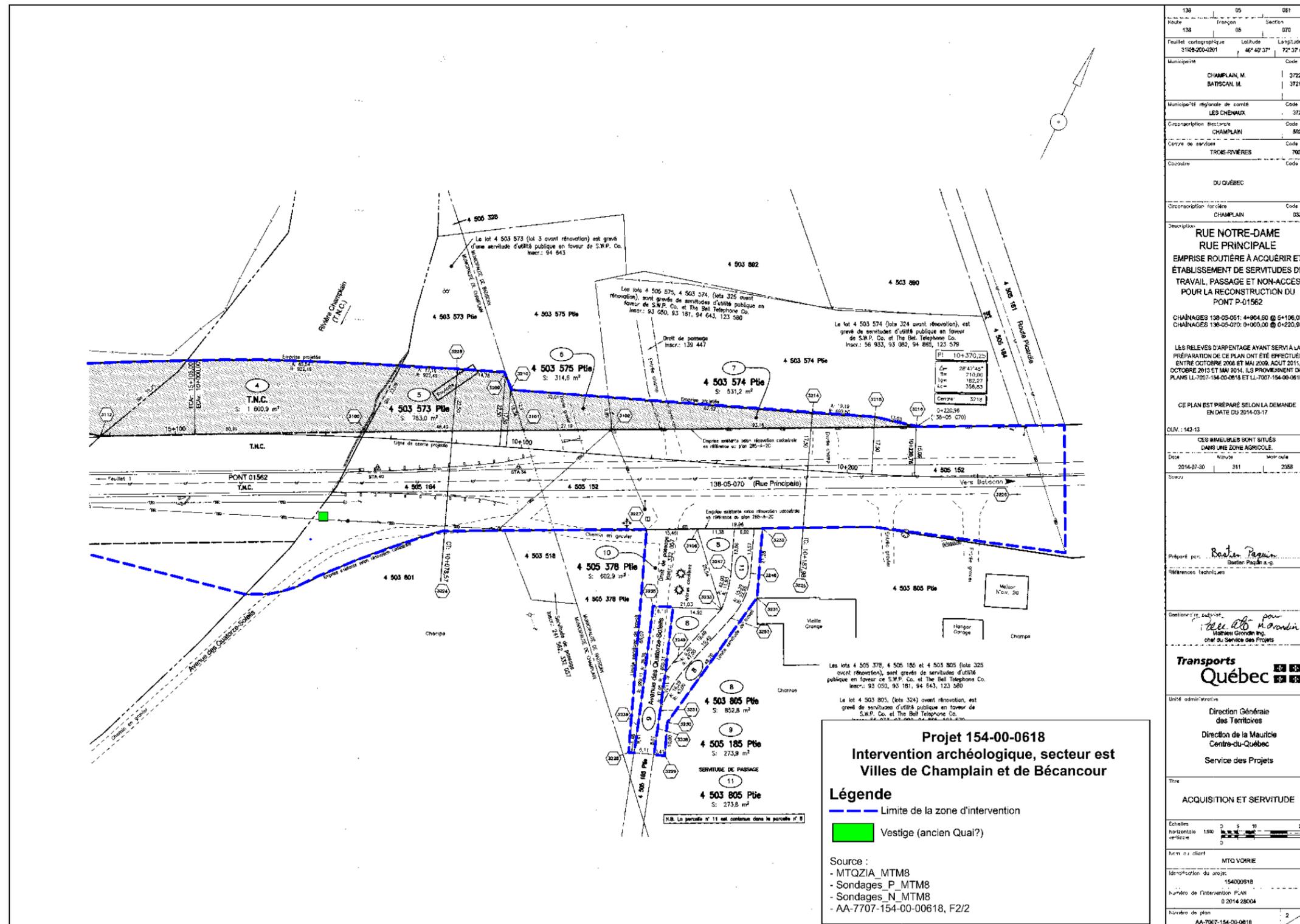
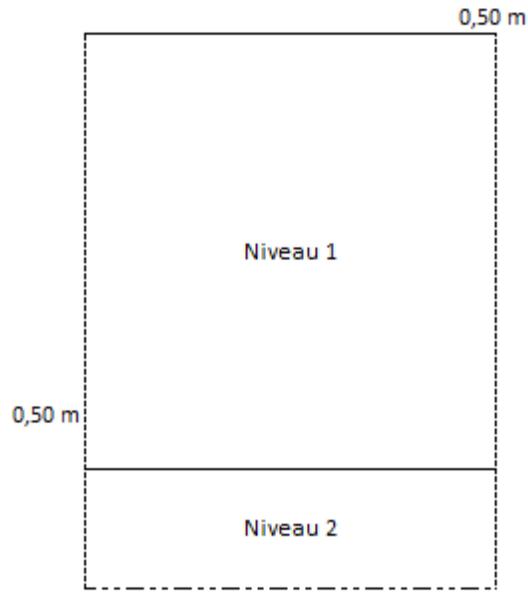


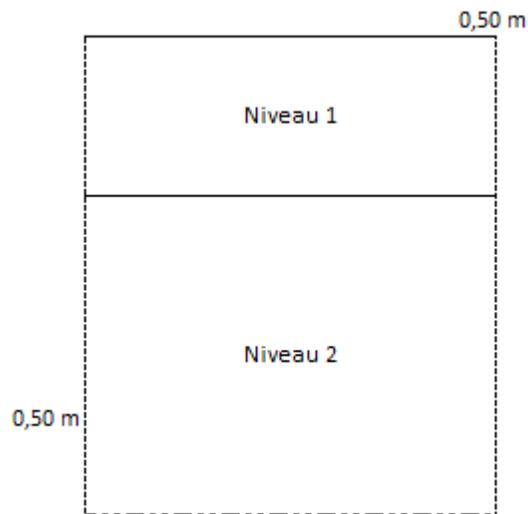
Figure 4. Limites du projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562 (MTMDET, plan n° AA-7007-154-00-0618, feuillet 1A, 2015-07-16)



**Figure 5.** Limites du projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562 (MTMDET, plan n° AA-7007-154-00-0618, feuillet 2A, 2015-07-16)



**Figure 6.** Croquis stratigraphique de la paroi nord d'un sondage réalisé entre le chaînage 5+040 et la rive sud-ouest de la rivière Champlain



**Figure 7.** Croquis stratigraphique de la paroi nord d'un sondage réalisé du côté nord de la route 138, près du chaînage 0+110



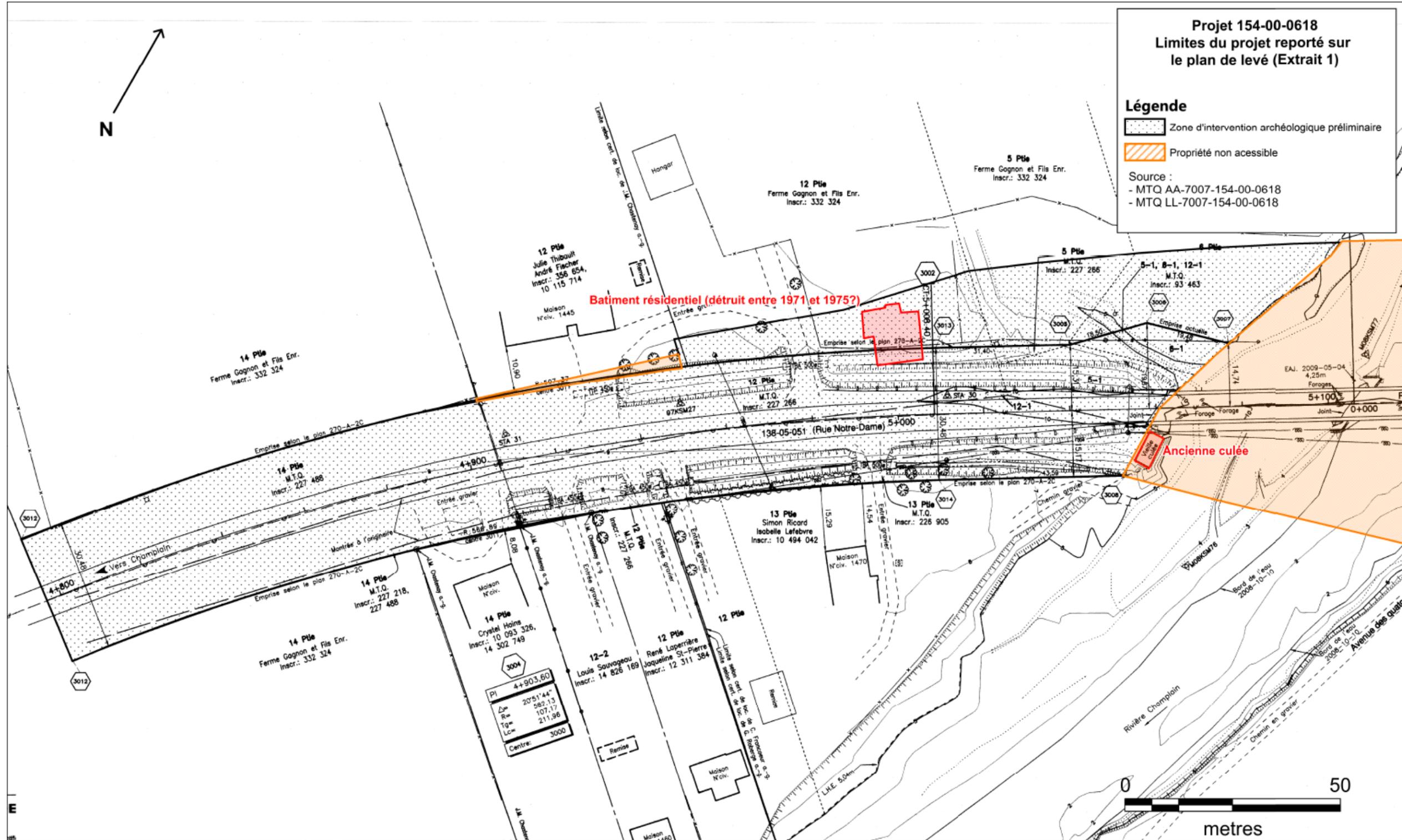


Figure 8. Limites d'anciens bâtiments reportées sur le plan de levé (MTMDET, plan n° AA-7007-154-00-0618, feuillet 1A, 2015-07-16)





**Figure 10.** Extrait d'une photo aérienne datant de 1964 montrant que la résidence située du côté nord de la route 138, à la hauteur du chaînage 5+000, est toujours présente (Université Laval, Base de données des photographies aériennes, 1 : 15 840, Q64541-068)

**Tableau 4.** Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562

Localisation					Nombre de tranchées		Observations	
Début	Fin	Distance (m)	Largeur max. (m)	Superficie Approximative (m <sup>2</sup> )	(+)	(-)	Topographie	Remarques
4+800	5+100	300	39-87	14 000	0	40	Généralement plane	Côté ouest du pont. Rive ouest de la rivière Champlain : zone boisée avec arbres matures et hautes herbes. Côté nord de la route : bande de terrain sondée entre les chaînages 4+830 et 4+940. Sondages entre les chaînages 4+980 et 5+020 qui ont démontré la présence d'un remblai de démolition associé à une ancienne résidence qui aurait été détruite après les années 1960. Côté sud de la route : bande de terrain sondée entre les chaînages 4+800 et 4+900. Emprise limité au fossé de drainage bordant la route entre les chaînages 4+900 et 5+050.
0+000	0+270	270	39-87	14 000	0	27	Généralement plane	Côté est du pont. Rive est de la rivière Champlain : aucun replat n'a pu être sondé. Côté nord de la route : aucun vestige associé à un ancien hôtel ou motel qui auraient été détruits au cours des années 1970 n'a été mis au jour. Côté sud de la route : une petite structure en bois a été identifiée près de la culée sud-est de l'actuel pont. Entre les chaînages 0+140 et 0+160, une servitude correspondant à un champ fraîchement labouré a fait l'objet de quelques sondages. Emprise limitée au fossé de drainage bordant la route entre les chaînages 0+100 et 0+240.



**Photo 1.** Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 4+860, vers le sud-ouest (154-00-0618-026)



**Photo 2.** Paroi nord d'un sondage effectué dans l'emprise du côté sud de la route 138, à proximité du chaînage 4+870, vers le nord (154-00-0618-027)



**Photo 3.** Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+085, vers l'ouest (154-00-0618-034)



**Photo 4.** Ancienne culée sud-ouest du pont, vers le sud-ouest (154-00-0618-037)



**Photo 5.** Vestiges d'une structure en bois observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125, vers le nord-ouest (154-00-0618-091)



**Photo 6.** Extrémité est de l'emprise du côté sud de la route 138, vers le sud-ouest (154-00-0618-002)



**Photo 7.** Emprise de la servitude localisée du côté sud de la route 138, à proximité du chaînage 0+160, vers le sud-sud-est



**Photo 8.** Paroi nord d'un sondage effectué dans l'emprise de la servitude localisée du côté sud de la route 138, à proximité du chaînage 0+160, vers le nord (154-00-0618-008)



**Photo 9.** Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 4+980, vers le nord-est (154-00-0618-085)



**Photo 10.** Paroi nord d'un sondage effectué dans l'emprise du côté nord de la route 138, à proximité du chaînage 4+975, vers le nord (154-00-0618-086)



**Photo 11.** Paroi nord d'un sondage effectué dans l'emprise du côté nord de la route 138, à proximité du chaînage 5+005, vers le nord (154-00-0618-069)



**Photo 12.** Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 0+100, vers le sud (154-00-0618-016)



### 3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Une intervention archéologique a été réalisée dans l'emprise du projet de reconstruction du pont P-01562 situé sur la route 138, au-dessus de la rivière Champlain, dans les limites de la municipalité de Champlain localisée sur le territoire de la Direction de la Mauricie – Centre-du-Québec du MTMDET. Cet inventaire, qui a couvert une distance globale de 570 mètres linéaires d'emprise, a fait l'objet d'une inspection visuelle et de 67 sondages manuels.

En somme, cet inventaire n'a pas permis d'identifier de nouveaux sites archéologiques. En ce qui a trait à la petite structure de bois qui a été identifiée près de la culée sud-est de l'actuel pont, cette dernière pourrait avoir servi à retenir les sols de la rive érodée à la manière du caisson métallique observé juste derrière la structure et dont l'aménagement pourrait marquer l'abandon de cette dernière. En raison de sa fonction probable, les vestiges de cette petite structure ne sont donc pas considérés comme ayant un intérêt archéologique. Quant à l'ancienne culée sud-ouest du pont, en plus d'avoir été localisée sur un plan, celle-ci a fait l'objet d'un relevé descriptif et photographique. Cet élément ne représentant pas d'intérêt du point de vue de la recherche archéologique ou de la mise en valeur, aucune autre intervention archéologique n'est donc requise dans ce cas. Par ailleurs, advenant la découverte fortuite, en cours de travaux, de vestiges associés aux anciens bâtiments (résidence, hôtel et motel), identifiés par les archéologues du MTMDET à partir des plans d'archives du Ministère, qui étaient situés du côté nord de la route 138 et qui auraient été détruits entre les années 1971 et 1975, aucune intervention archéologique supplémentaire n'est recommandée étant donné qu'aucun potentiel du point de vue de la recherche archéologique ou de la mise en valeur ne leur est associé. En somme, nous recommandons donc que le MTMDET poursuive ses travaux sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

## BIBLIOGRAPHIE

BURKE, A. et K. TACHÉ

2011 *Sondages archéologiques sur sept sites dans les municipalités de Bécancour, Champlain, Batiscan et Ste-Anne-de-la-Pérade, 30 mai au 12 juin 2010.* FQRSC/CRSH, rapport inédit 32 pages.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

2016a *Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, carte 21L11).* Gouvernement du Québec, Québec.

2016b *Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, carte 21L11.* Gouvernement du Québec, Québec.

2016c *Registre du patrimoine culturel du Québec (RPCQ).* Gouvernement du Québec, Québec, Québec (<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/> consulté le 5 novembre 2015).

**ANNEXE A**  
**CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES**

## Projet n° 154-00-0618, municipalité de Champlain, route 138, reconstruction du pont P-01562

CODE DE RÉFÉRENCE	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
154-00-0618-001	0+205	Extrémité est de l'emprise du côté sud de la route 138	Nord-est
154-00-0618-002	0+220	Extrémité est de l'emprise du côté sud de la route 138	Sud-ouest
154-00-0618-003	0+205	Extrémité est de l'emprise du côté sud de la route 138	Sud-ouest
154-00-0618-004	0+160	Emprise de la servitude de passage du côté sud de la route 138	Sud-sud-est
154-00-0618-005	0+160	Emprise de la servitude de passage du côté sud de la route 138	Sud-sud-est
154-00-0618-006	0+160	Emprise de la servitude de passage du côté sud de la route 138	Sud-est
154-00-0618-007	0+160	Extrémité est de l'emprise du côté sud de la route 138	Sud-ouest
154-00-0618-008	0+160	Paroi nord d'un sondage effectué dans l'emprise de la servitude de passage située du côté sud de la route 138, à proximité du chaînage 0+160	Nord
154-00-0618-009	0+060	Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 0+060	Nord
154-00-0618-010	0+040	Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 0+040	Nord-ouest
154-00-0618-011	0+060	Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 0+060	Nord
154-00-0618-012	0+040	Portion sud de l'emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 0+040	Nord-ouest
154-00-0618-013	0+070	Paroi nord d'un sondage effectué dans l'emprise du côté nord de la route 138, à proximité du chaînage 0+070	Nord
154-00-0618-014	0+060	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 0+060	Nord-est
154-00-0618-015	0+080	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 0+080	Sud-ouest
154-00-0618-016	0+100	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 0+100	Sud
154-00-0618-017	0+110	Paroi nord d'un sondage effectué dans l'emprise du côté nord de la route 138, à proximité du chaînage 0+110	Nord
154-00-0618-018	4+850	Extrémité ouest de l'emprise du côté nord de la route 138	Nord-est
154-00-0618-019	4+925	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 4+925	Nord-est
154-00-0618-020	4+880	Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 4+880	Nord-est
154-00-0618-021	4+880	Extrémité ouest de l'emprise du côté sud de la route 138	Sud-ouest
154-00-0618-022	4+980	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 4+980	Sud-ouest
154-00-0618-023	4+980	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 4+980	Nord-est
154-00-0618-024	4+980	Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 4+980	Sud-ouest
154-00-0618-025	4+980	Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 4+980	Nord-est
154-00-0618-026	4+860	Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 4+860	Sud-ouest
154-00-0618-027	4+870	Paroi nord d'un sondage effectué dans l'emprise du côté sud de la route 138, à proximité du chaînage 4+870	Nord
154-00-0618-028	5+000	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 5+000	Nord-est
154-00-0618-029	5+000	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 5+000	Sud-ouest
154-00-0618-030	5+070	Paroi nord d'un sondage effectué près de la rive sud-ouest de la rivière Champlain	Nord
154-00-0618-031	5+050	Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+050	Sud-ouest
154-00-0618-032	5+080	Vue du pont P-01562	Nord
154-00-0618-033	5+080	Vue de la rive sud-est de la rivière Champlain	Nord-est
154-00-0618-034	5+085	Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+085	Ouest
154-00-0618-035	5+060	Ancienne culée du pont du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+060	Ouest
154-00-0618-036	5+060	Ancienne culée du pont du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+060	Sud
154-00-0618-037	5+060	Ancienne culée du pont du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+060	Sud-ouest
154-00-0618-038	5+060	Ancienne culée du pont du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+060	Ouest
154-00-0618-039	5+060	Ancienne culée du pont du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+060	Sud-est
154-00-0618-040	5+060	Ancienne culée du pont du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+060	Nord

CODE DE RÉFÉRENCE	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
154-00-0618-041	5+040	Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+040	Sud-ouest
154-00-0618-042	5+045	Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+045	Nord-est
154-00-0618-043	5+025	Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+025	Sud-ouest
154-00-0618-044	5+040	Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+040	Nord-est
154-00-0618-045	5+055	Vue de l'emprise sous le pont P-01562 du côté ouest de la rivière Champlain	Nord
154-00-0618-046	5+060	Détail de l'ancienne culée du pont du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+060	Sud
154-00-0618-047	5+060	Détail de l'ancienne culée du pont du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+060	Sud
154-00-0618-048	5+060	Détail de l'ancienne culée du pont du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+060	Sud
154-00-0618-049	5+085	Paroi nord d'un sondage effectué près de la rive sud-ouest de la rivière Champlain	Nord
154-00-0618-050	5+125	Vestiges d'un ancien quai observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125	Nord-ouest
154-00-0618-051	5+125	Vestiges d'un ancien quai observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125	Nord-ouest
154-00-0618-052	5+140	Emprise du côté sud de la route vis-à-vis du chaînage 5+140	Nord-nord-est
154-00-0618-053	5+100	Vue de la rive sud-ouest de la rivière Champlain	Ouest
154-00-0618-054	5+100	Vue de la rive nord-ouest de la rivière Champlain	Nord-ouest
154-00-0618-055	5+125	Piliers en béton identifiés à proximité des vestiges d'un ancien quai observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125	Sud-sud-ouest
154-00-0618-056	5+125	Piliers en béton identifiés à proximité des vestiges d'un ancien quai observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125	Nord
154-00-0618-057	5+125	Vestiges d'un ancien quai observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125	Nord-ouest
154-00-0618-058	0+190	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 0+190	Nord-est
154-00-0618-059	0+140	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 0+140	Sud-ouest
154-00-0618-060	0+100	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 0+140	Sud-sud-ouest
154-00-0618-061	0+080	Vue de la rive nord-ouest de la rivière Champlain	Sud-ouest
154-00-0618-062	0+080	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 0+080	Nord-est
154-00-0618-063	5+060	Vue de la rive nord-est de la rivière Champlain	Nord
154-00-0618-064	5+060	Vue de l'emprise sous le pont P-01562 du côté ouest de la rivière Champlain	Sud-ouest
154-00-0618-065	5+080	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 5+080	Nord
154-00-0618-066	5+080	Vue de la rive sud-est de la rivière Champlain	Nord-est
154-00-0618-067	5+125	Vestiges d'un ancien quai observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125	Nord-est
154-00-0618-068	5+125	Vestiges d'un ancien quai observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125	Nord-est
154-00-0618-069	5+005	Paroi nord d'un sondage effectué dans l'emprise du côté nord de la route 138, à proximité du chaînage 5+005	Nord
154-00-0618-070	5+125	Vestiges d'un ancien quai observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125	Nord-est
154-00-0618-071	5+125	Vestiges d'un ancien quai observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125	Nord-est
154-00-0618-072	5+125	Vestiges d'un ancien quai observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125	Est
154-00-0618-073	5+125	Vestiges d'un ancien quai observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125	Nord-est
154-00-0618-074	5+125	Vestiges d'un ancien quai observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125	Nord-est
154-00-0618-075	5+125	Vestiges d'un ancien quai observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125	Nord-est
154-00-0618-076	5+125	Vestiges d'un ancien quai observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125	Nord-est
154-00-0618-077	5+070	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 5+070	Est
154-00-0618-078	5+070	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 5+070	Ouest
154-00-0618-079	5+075	Paroi nord d'un sondage effectué dans l'emprise du côté nord de la route 138, à proximité du chaînage 5+075	Nord
154-00-0618-080	5+040	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 5+040	Nord

CODE DE RÉFÉRENCE	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
154-00-0618-081	5+030	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 5+030	Nord-est
154-00-0618-082	5+040	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 5+040	Sud
154-00-0618-083	5+010	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 5+010	Sud-ouest
154-00-0618-084	5+010	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 5+010	Nord-est
154-00-0618-085	4+980	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 4+980	Nord-est
154-00-0618-086	4+975	Paroi nord d'un sondage effectué dans l'emprise du côté nord de la route 138, à proximité du chaînage 4+975	Nord
154-00-0618-087	4+970	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 4+970	Nord-est
154-00-0618-088	5+125	Vestiges d'un ancien quai observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125	Nord-ouest
154-00-0618-089	5+125	Vestiges d'un ancien quai observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125	Nord-ouest
154-00-0618-090	5+125	Vue de la rive sud-est de la rivière Champlain	Est
154-00-0618-091	5+125	Vestiges d'un ancien quai observés sur la rive sud-est de la rivière Champlain vis-à-vis du chaînage 5+125	Nord-ouest
154-00-0618-092	0+123	Emprise du côté nord de la route vis-à-vis du chaînage 0+123	Nord-ouest
154-00-0618-093	0+123	Paroi nord d'un sondage effectué dans l'emprise du côté nord de la route 138, à proximité du chaînage 0+123	Nord



154-00-0618-001.JPG



154-00-0618-002.JPG



154-00-0618-003.JPG



154-00-0618-004.JPG



154-00-0618-005.JPG



154-00-0618-006.JPG



154-00-0618-007.JPG



154-00-0618-008.JPG



154-00-0618-009.JPG



154-00-0618-010.JPG



154-00-0618-011.JPG



154-00-0618-012.JPG



154-00-0618-013.JPG



154-00-0618-014.JPG



154-00-0618-015.JPG



154-00-0618-016.JPG



154-00-0618-017.JPG



154-00-0618-018.JPG



154-00-0618-019.JPG



154-00-0618-020.JPG



154-00-0618-021.JPG



154-00-0618-022.JPG



154-00-0618-023.JPG



154-00-0618-024.JPG



154-00-0618-025.JPG



154-00-0618-026.JPG



154-00-0618-027.JPG



154-00-0618-028.JPG



154-00-0618-029.JPG



154-00-0618-030.JPG



154-00-0618-031.JPG



154-00-0618-032.JPG



154-00-0618-033.JPG



154-00-0618-034.JPG



154-00-0618-035.JPG



154-00-0618-036.JPG



154-00-0618-037.JPG



154-00-0618-038.JPG



154-00-0618-039.JPG



154-00-0618-040.JPG



154-00-0618-041.JPG



154-00-0618-042.JPG



154-00-0618-043.JPG



154-00-0618-044.JPG



154-00-0618-045.JPG



154-00-0618-046.JPG



154-00-0618-047.JPG



154-00-0618-048.JPG



154-00-0618-049.JPG



154-00-0618-050.JPG



154-00-0618-051.JPG



154-00-0618-052.JPG



154-00-0618-053.JPG



154-00-0618-054.JPG



154-00-0618-055.JPG



154-00-0618-056.JPG



154-00-0618-057.JPG



154-00-0618-058.JPG



154-00-0618-059.JPG



154-00-0618-060.JPG



154-00-0618-061.JPG



154-00-0618-062.JPG



154-00-0618-063.JPG



154-00-0618-064.JPG



154-00-0618-065.JPG



154-00-0618-066.JPG



154-00-0618-067.JPG



154-00-0618-068.JPG



154-00-0618-069.JPG



154-00-0618-070.JPG



154-00-0618-071.JPG



154-00-0618-072.JPG



154-00-0618-073.JPG



154-00-0618-074.JPG



154-00-0618-075.JPG



154-00-0618-076.JPG



154-00-0618-077.JPG



154-00-0618-078.JPG



154-00-0618-079.JPG



154-00-0618-080.JPG



154-00-0618-081.JPG



154-00-0618-082.JPG



154-00-0618-083.JPG



154-00-0618-084.JPG



154-00-0618-085.JPG



154-00-0618-086.JPG



154-00-0618-087.JPG



154-00-0618-088.JPG



154-00-0618-089.JPG



154-00-0618-090.JPG



154-00-0618-091.JPG



154-00-0618-092.JPG



154-00-0618-093.JPG